

La Bataille des Sols : enquête sur une lutte environnementale

Cartographie des controverses

École de la Communication, Sciences Po Paris

Alexis Aulagnier, Cléo Houllier, Katarina Kordulakova,

Marianne Le Ba, Maggie Oran, Mehdi Prévôt

Benjamin Balloy

Notes de l'entretien téléphoniques

Date : 27 mars 2013

Lieu : Sciences Po Paris

Présentation

Chambre d'Agriculture- organisme consulaire - collège de représentant, établissement public sous le Ministère d'Agriculture, dialogue entre les agriculteurs et les ministères.

Chambres d'Agriculture Territoriales sont différentes de la Chambre d'Agriculture (CA) de Paris. Les chambres d'agriculture territoriales sont plus axées sur les conseils techniques directement aux agriculteurs. La CA de Paris s'occupe de centraliser les procédés.

Les pouvoirs publics sont obligés de consulter les chambres concernant les actions agricoles et environnementales.

La chambre d'agriculture permanente (Paris), il n'y pas de prestations techniques

- élus par les présidents des chambres départementales - position plus politique
- rôle d'animation du réseau des chambres
- médiateur entre les chambres et le pouvoir public
- mission déchets, réseau très structuré => gère tous les retours aux sols dans l'agriculture.
- qualité des sols et émissions des déchets.
- travail en réseau, pas des problèmes qui peuvent être gérés localement.

Les sols:

- intérêt agronomique pour les agriculteurs - matières fertilisantes
- approche sous un angle comme un outil de production des agriculteurs, qui ne doit pas produire des déchets à court ni à long terme.

=> conseil de produits agronomiques (déchets des industries d'agroalimentaire, graisses etc...) attentif aux flux de contamination de pollution. Impact à long terme d'analyser ces produits.

La gestion du risque liée à l'utilisation du sol et de ces déchets:

- début de réflexion en commençant par le sol => porte d'entrée par le sol...car ils le connaissent.
- approche qui change => sol comme support de culture vers sol en tant que milieu qui apporte des choses qui vont conditionner toute la pratique de l'agriculteur. C'est un

incontournable. Changement d'approche, vers quelque chose que l'on ne maîtrise pas forcément.

Agriculteurs se tournent vers les techniciens et eux, au lieu des chercheurs:

Agriculteurs sont de plus en plus formés, au moins le Bac, Bac +2 et +3, donc ils ne passent plus directement vers les conseillers. Ces agriculteurs se posent déjà des questions.

Mais qu'en est-il des autres? Ceux qui n'ont pas encore de contraintes économiques, où qui n'ont pas encore le temps et les moyens de s'adresser aux chambres. Comment les amener à la complexité d'un sol.

=> démarches de réflexion au sein des conseils des chambres.

Réseaux mixtes technologiques (RMT) => réseau financé du ministère pour mettre ensemble des acteurs qui ne se rencontrent pas souvent. Lycées agricoles, chercheurs (INRA), Instituts techniques, dans les chambres il y a aussi des centres expérimentaux, création d'une expertise au sein des chambres etc...

- Les chambres sont des consommatrices de production scientifique, mais sont également des lieux de production scientifique.
- CasDAR INRA Dijon => production de données et d'expertises.
- Financé par le public ou avec des partenariats avec des méthodologies mais vu comme de la littérature grise car pas d'évaluation par des pairs. Elle est critiquable et tout est mis à disposition pour être ainsi.

Un changement dans l'approche pour les conseillers et techniciens pour s'adresser aux agriculteurs
(pays de la Loire et la Bretagne).

L'agriculteur cherche les recherches qu'il veut, il cherche des informations sur sa problématique particulière.

Les recherches des chambres sont traduites sous forme de restitution (présentation, visites de parcelles expérimentales) et de conseil. Les chambres ont pour mission de faire de la vulgarisation, même si c'est plus de l'accompagnement, et de créer un échange.

Veille sur les questions et maintient les conseillers et techniciens départementaux par les conseillers nationaux. 60% conseillers du réseau des chambres. Convention avec l'ADEME. Comment piloter la complexité du sol? Questions agronomiques et environnementales.

La carte pédologique des sols en France n'est pas à une échelle assez fine. Infosol de l'INRA Orleans, complexité qui doit être pilotée de manière particulière au cas par cas.

Contacts:

Chambre régionale du Poitou Charente
Jean-Luc Fort 05 49 44 74 88 (agronome)

Chambre dépt du Rhone - élu

Yves François 06 80 27 75 10 ; 04 74 88 44 05 (agriculteur)

Blaise Leclerc 04 90 77 23 35

de l'Institut d'Agriculture Biologique - Institut technique Orgaterre

Revue sur les matières organiques